

## Un autre Penetang?... à Iroquois Falls

David Comerford

Number 24, October–November 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44070ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

### ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Comerford, D. (1982). Un autre Penetang?... à Iroquois Falls. *Liaison*, (24), 31–33.

# Un autre Pénétang? ...à Iroquois Falls

par David Comerford  
Animateur/ACFO Cochrane-  
Iroquois Falls

Depuis janvier de cette année les francophones de la région d'Iroquois Falls se trouvent encore une fois pris dans une bataille où ils doivent exiger le respect de leurs droits et une reconnaissance "de facto" de l'égalité au sein de la société canadienne et ontarienne.

En effet, les efforts d'un groupe de parents francophones de Ramore, Holtvre et Matheson pour garantir la meilleure éducation possible à leurs enfants ont été écrasés et ridiculisés par le conseil d'éducation de Cochrane-Iroquois Falls.

C'est au mois de janvier que ce groupe de parents, dirigé par Mme Gisèle Rheault de Ramore, s'est organisé afin de s'informer sur la possibilité d'établir une entité française au sein de l'école secondaire d'Iroquois Falls Secondary School. Advenant l'impossibilité d'une telle demande et le refus du conseil d'éducation les gens de Ramore prévoient, à ce moment, la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école secondaire Jean-Vanier à Kirkland Lake.

Février 1982. Les parents rencontrent la directrice de l'école Jean-Vanier. Ils sont enchantés et reconnaissent immédiatement l'utilité d'une entité où les francophones auraient un certain contrôle sur leur éducation. Le 16 février ils font une demande formelle au conseil consultatif de langue française qui s'occupe de relayer cette demande au conseil d'éducation. Celle-ci est en deux volets: d'abord une demande pour une entité française au sein de Iroquois Falls Secondary School, et dans l'éventualité que celle-ci soit refusée, la permission du Conseil d'envoyer les étudiants francophones à Kirkland Lake.

Lors de la présentation de cette demande une quarantaine de parents francophones se rendent à la rencontre pour entendre le "verdict".

C'est un "non" emphatique sur les deux demandes! Le conseil d'éducation ose même insinuer que ces parents ne représentent pas la majorité des contribuables francophones de la région. Pour le prouver le conseil décide de commanditer un sondage auprès d'un organisme neutre (de l'extérieur de la région).

Le 5 avril 1982, le conseil d'éducation exprime son désir d'engager un consultant pour répondre à la motion suivante:

76-82 "That the Board engage an independant consultant to survey the Francophone rate-payers of the Iroquois Falls Secondary School area to see if the Francophone ratepayers of that area wish a French entity at Iroquois Falls Secondary School."

Ce même mois on retient les services de l'"Ontario Institute for Studies in Education" (O.I.S.E.) un organisme ayant une grande crédibilité dans le domaine de l'éducation en Ontario, pour élaborer un sondage auprès des contribuables francophones. Le conseil d'éducation veut démontrer, par les résultats de ce sondage, que la population francophone ne désire pas la "séparation" de leur belle communauté.

C'est là le fond du problème qui afflige la région d'Iroquois Falls dans ce moment.

Ici, où se trouve une population qui est à cinquante pourcent francophone, les positions d'autorité, les conseils municipaux, les mines et le moulin, le "manor" pour personnes âgées, les clubs sociaux et la plupart des services récréatifs sont dirigés par les anglophones et/ou se déroulent presque exclusivement en anglais. Le journal local n'a pas de journaliste bilingue

---

**«Les effets de ce mépris envers la francophonie sont néfastes sur les jeunes qui grandissent en croyant que le français n'a pas d'utilité dans ce monde.»**

---

et ne couvre donc pas les événements qui se passent en français tels les réunions du conseil des écoles séparées, les assemblées annuelles des caisses populaires, des centres culturels francophones, de l'ACFO régionale, pas plus que les activités organisées par les organismes et toutes autres activités où le français prédomine.

Comme il est évident, la langue et la culture françaises prennent très peu d'importance au sein de la société globale. Les effets de ce mépris envers la francophonie sont néfastes sur les jeunes qui grandissent en croyant que le français n'a pas d'utilité dans ce monde.

À l'école secondaire c'est un anglophone qui est le directeur et donc, le symbole d'autorité. Et comme le dit Normand Frenette, conseiller auprès de l'O.I.S.E., "c'est surtout par l'exercice de l'autorité dans l'école que l'on signale à la jeunesse comment on a l'intention de lui donner accès à la vie adulte".

En mai, trois réunions d'information sur le système d'entité sont organisées à Ramore, Val Gagné et Iroquois Falls.

«Un maire qui déclare que  
"It is only polite to  
communicate to us (le  
conseil municipal) in  
english".»

Normand Frenette et Stacey Churchill de l'"Ontario Institute for Studies in Education", Rhéal Lachapelle du Ministère d'Éducation, les membres du CCLF et du conseil d'éducation et Raymond Michon, le surintendant des écoles publiques, sont présents pour répondre aux questions d'au-delà de 100 parents qui assistent aux réunions. La plupart du monde semble pencher en faveur d'une entité.

Le conseil d'éducation va de l'avant avec le sondage et approuve un questionnaire élaboré par O.I.S.E. Un total de 1,872 questionnaires sont envoyés aux contribuables identifiés comme francophones. L'O.I.S.E. en reçoit 735 (représentant un taux de réponse de 40 pourcent), ce qui est plus que respectable pour un sondage.

Les résultats du sondage bouleversent le conseil d'éducation et la population anglophone de la région. En effet, ce dernier démontre bien qu'une majorité claire et nette de 57.6 pourcent des gens désire avoir une entité établie dès septembre 1982.

Mais le conseil, lors de sa réunion régulière du 14 juin 1982 rejette les résultats du sondage et se porte à défendre les désirs d'une centaine de parents anglophones et "francophones" qui s'opposent à l'entité française. Sous la pression de ce groupe

organisé pour l'occasion et démontrant des signes d'intolérance et d'intimidation envers les adhérents de l'entité française, le conseil d'éducation refuse, dans un vote de 10 contre 4, la demande du CCLF quant à l'établissement d'une entité française à l'Iroquois Falls Secondary School.

La lutte n'est pourtant pas terminée. Le CCLF fait appel à la Commission des Langues de l'Ontario et Monsieur Arthur Cummins, la même personne envoyée lors de la crise scolaire de 1980, est nommé médiateur le 22 juin 1982.

En vrai, c'était en 1980 que la communauté a éprouvé ses premiers secouements. Cette année-là le CCLF, en accord avec la politique du ministère d'Éducation, faisait sa première demande à l'effet de créer une entité de langue française pour les francophones de cette région.

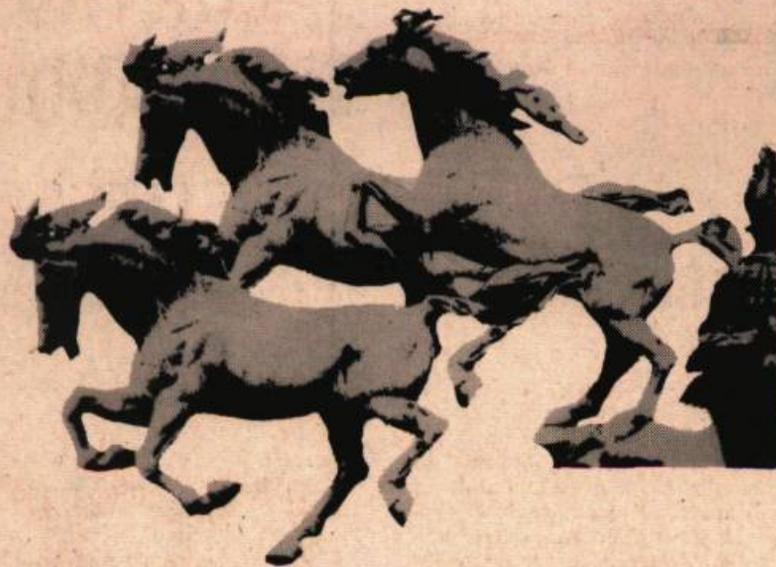
C'est Madame Bette Stephenson qui, en octobre 1979, mettait de l'avant le concept des entités scolaires de langue française. Par ce concept, la ministre voulait améliorer la situation des francophones qui, dans certains endroits, faute d'avoir des écoles de langue française, devaient subir les problèmes découlant des écoles mixtes.

Il est intéressant de noter que, dans sa déclaration du 5 octobre 1979, la ministre prévoyait ainsi les cas où les francophones rencontreraient des obstacles à l'obtention de leur entité scolaire: "...je proposerais donc que, dans les cas où la nature ou l'envergure de l'entité scolaire prévue constitue un point de dissension qui ne peut-être résolu avec l'aide du ministère de l'Éducation, on ait recours au processus stipulé dans la loi sur l'éducation, à savoir, que l'on interjette appel auprès de la Commission des langues d'enseignement. Bien que les décisions définitives en matière de dépenses d'immobilisation doivent revenir, comme c'est présentement le cas, au conseil scolaire et au ministère, je recommanderais que, dans tous les autres arrangements relatifs à ce genre de problème, la décision de la Commission prévaille."

Or, la Commission des langues d'enseignement est déjà intervenue dans le dossier de l'entité scolaire de langue française pour la région Cochrane-Iroquois Falls avec le résultat qu'en janvier 1981, le conseil d'éducation en cause acceptait d'aller de l'avant avec une telle entité... QUAND LA MAJORITÉ DE LA POPULATION FRANCOPHONE SERAIT D'ACCORD

Si, 57.6 pourcent de la population francophone n'est pas la majorité qu'est-ce qui constitue donc la majorité? Et, est-ce une majorité vraiment nécessaire? La loi est là. Nous avons droit à une éducation complète (qui veut dire plus que des cours) en français "là où le nombre est suffisant".

## Les Prêt-à-partir d'Air Canada LONDRES, PARIS, ZURICH



### La chevauchée fantastique vers l'Europe

L'Europe vous attend. Londres et Zurich s'impatientent. Paris piaffe! Voici la chevauchée des Prêt-à-partir d'Air Canada vers l'Europe. Tous les jours, des vols réguliers aux meilleurs prix. L'Europe d'Air Canada est la seule à réunir pour vous des tarifs avantageux, le service complet à bord et des départs garantis. Saisissez votre Prêt-à-partir et prenez un superbe élan vers l'Europe. Appelez Air Canada ou votre agent de voyages.

**AIR CANADA**



Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada

Dessiné d'un permis du Québec

À l'école secondaire d'Iroquois Falls Secondary School il y a environ 400 élèves francophones. Ils sont relégués à être des citoyens de seconde classe n'ayant ni recours à un directeur francophone, ni la garantie de pouvoir prendre tous les cours voulus en français.

Le milieu et l'ambiance de l'école sont nettement anglais comme c'est le cas partout dans la ville d'Iroquois Falls: un bureau municipal qui décourage l'usage de la langue française, un maire qui déclare que "*It is only polite to communicate to us (le conseil municipal) in English*", un greffier et son assistant qui sont unilingues anglais, un centre sportif qui offre très peu en français, un département de récréation qui fait tout en anglais, un hôpital sans médecin francophone, un aéroport municipal avec un administrateur unilingue anglais, un journal anglais qui s'oppose à une entité française, un moulin, l'Abitibi-Price, qui a peu de place pour le français et j'en passe.

Pourquoi, tu te demandes, est-ce que les francophones de la ville d'Iroquois Falls s'opposent plus ardemment à l'idée d'une entité scolaire de langue française? Est-ce que le 54 pourcent de francophones qui

s'oppose, selon le sondage, se laisse intimider par toute cette structure communautaire qui favorise la langue anglaise et folklorise la langue française? C'est évident qu'il y a des liens à faire.

Par comparaison, les villages avoisinants à Iroquois Falls tels que Ramore, Holtyre et Val Gagné, qui sont majoritairement francophones et vibrent encore en français, ont appuyé, à 80 pourcent, l'idée d'une entité française. Les gens de ces villages voient et sentent les effets de l'assimilation sur les jeunes qui fréquentent l'école mixte d'Iroquois Falls.

C'est pour cette raison que les parents de Ramore et Holtyre s'organisent pour envoyer leurs enfants à l'école secondaire Jean-Vanier à Kirkland Lake. Si le conseil scolaire de Cochrane-Iroquois Falls continue à s'entêter et à mépriser les désirs des francophones, la région desservie par l'école secondaire d'Iroquois Falls perdra ainsi jusqu'à 60 élèves francophones. Une telle perte d'un noyau fort de francophones ne fera que nuire à l'avenir des francophones d'Iroquois Falls. Mais quel choix les gens de Ramore-Holtyre ont-ils devant l'intransigeance honteuse du conseil scolaire de Cochrane-Iroquois Falls. ★

## Contact Ontariois 82

par Jean Malavoy

Aujourd'hui, 14 octobre 1982, s'ouvre le quatrième Contact Ontariois. Plus de quatre cents délégués. Cent artistes sur scène, dont la plupart de l'Ontario français. Un budget qui dépasse les soixante milles dollars. Une équipe de travail qui, de près ou de loin, regroupe cinquante personnes.

Au menu, trente-deux spectacles, une salle Contact de soixante-dix kiosques, six ateliers, des rencontres régionales, un forum...avec en tête l'idée de promouvoir et de coordonner le réseau des tournées des "gens d'ici".

Et puis, il y a cette vie, cette chaleur, qui dépasse l'événement, et qui a des accents de fête. Contact c'est l'expérience d'une oeuvre commune. Un rêve habitable.

Cela en vaut-il la peine? Une courte étude nous a prouvé l'année dernière que, trois mois après le Contact de Sudbury, 264 spectacles s'étaient vendus en Ontario grâce à Contact, dont 222 produits par des artistes ontariois. Il reste pourtant beaucoup à faire pour que les artistes d'ici prennent leur place au soleil. À cette fin, Contact est un détonateur, un exciteur et un catalyseur. Il fait "saliver" les acheteurs pour qu'ils achètent ontariois. Puissent-ils programmer, réfléchir, s'impliquer, agir, faire agir, intervenir, prendre part à, peser et surtout, écouter. La parole est maintenant aux "artistes"...à eux de convaincre, d'émouvoir et de passionner.

Le spectacle commence. Salut à tous! ★

Nous vous  
souhaitons  
à tous  
la bienvenue  
au

**CONTACT  
ONTARIOIS  
1982**

**cdto**

Le bureau  
franco-ontarien  
Conseil des Arts  
de l'Ontario  
151 ouest, rue Bloor  
Toronto, Ontario  
M5S 1T6